



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 mars 2012  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Conférence des statisticiens européens

##### Soixantième réunion plénière

Paris, 6-8 juin 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire

Cycle de recensements de 2010 – innovations et enseignements tirés

### Changements apportés dans le recensement de la population canadienne

#### Note de Statistique Canada

##### *Résumé*

La présente note rend compte des changements d'ordre méthodologique importants dont a fait l'objet le recensement de la population et des habitations de 2011 au Canada. L'approche adoptée en 2011 s'appuyait sur les bons résultats obtenus lors du recensement de 2006, au cours duquel les questionnaires ont été pour la première fois envoyés par la poste grâce à l'utilisation d'un registre d'adresses et la possibilité de répondre par Internet. L'objectif était d'obtenir un taux plus élevé de réponses par Internet, tout en réduisant le nombre de non-réponses. L'approche adoptée a surtout consisté à procéder par vagues, avec l'envoi répété d'un courrier et des rappels par téléphone et par des visites à domicile afin d'encourager les non-répondants à s'autorecenser, de préférence par Internet. Internet a également servi à introduire un nouvel outil d'assistance pour les opérations de collecte sur le terrain. Les données recueillies lors des précédents recensements au moyen du questionnaire long envoyé à un échantillon de ménages ont été rassemblées par le biais d'une nouvelle enquête à participation volontaire, l'Enquête nationale auprès des ménages.

## I. Introduction

1. Le Canada réalise un recensement de la population et des habitations tous les cinq ans. À l'occasion du plus récent, qui a eu lieu en mai 2011, il a procédé à plusieurs changements d'ordre méthodologique importants. L'approche adoptée en 2011 s'appuyait sur les bons résultats obtenus lors du recensement de 2006, au cours duquel les questionnaires ont été pour la première fois envoyés par la poste grâce à l'utilisation d'un registre d'adresses et la possibilité de répondre par Internet. De nombreux changements apportés en 2011 avaient pour but d'obtenir un taux plus élevé de réponses par Internet, tout en réduisant le risque d'une augmentation des non-réponses. L'approche adoptée a surtout consisté à procéder par vagues, avec l'envoi répété d'un courrier et des rappels par téléphone ou par des visites à domicile pour encourager les non-répondants à s'autorecenser avant tout, de préférence par Internet. Internet a également servi à introduire un nouvel outil d'assistance pour les opérations de collecte sur le terrain. Les données recueillies dans le questionnaire long traditionnellement adressé à un échantillon de ménages lors des précédents recensements ont été rassemblées au moyen d'une nouvelle enquête à participation volontaire, l'Enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête a généralement été effectuée au cours de la même période que celle du recensement de 2011. Ces changements importants sont décrits dans le présent document.

## II. Méthodes de collecte utilisées lors du recensement

2. Le Canada a recours à différentes méthodes de collecte pour ses recensements. Celles-ci sont brièvement décrites dans Rodrigue *et al.* (2012). La principale méthode consiste en un envoi par la poste grâce aux informations figurant dans un registre d'adresses. Cette méthode a été utilisée pour environ 79 % des logements en 2011. Elle ne l'est pas plus largement parce que le service national des postes (la Société canadienne des postes) ne peut distribuer du courrier sans adresse à tous les logements. Le registre d'adresses dont dispose Statistique Canada n'indique pas les noms des résidents associés aux logements. Comme le logement est le point de départ indispensable pour le dénombrement de la population au Canada, il est indispensable d'envoyer des lettres ou des questionnaires spécifiques à des adresses précises pour déterminer qui a répondu et s'assurer que le dénombrement est complet. Dans la plupart des régions rurales, le courrier n'est livré à un logement précis que si le nom de l'occupant figure dans l'adresse.

3. Dans les régions où le questionnaire du recensement n'est pas envoyé par la poste, un questionnaire a été remis à l'adresse du logement par un agent recenseur dans le cadre d'une opération de listage-livraison (19 %), ou bien les renseignements ont été recueillis directement en porte à porte par un agent recenseur (2 %). La collecte en porte à porte est surtout utilisée pour les communautés des Premières Nations et celles vivant dans les régions reculées et septentrionales.

## III. Approche par vagues

4. L'approche par vagues utilisée pour le recensement de 2011 au Canada est en grande partie fondée sur la théorie de Dilman (2007). Cette approche n'a pas été appliquée de la même façon selon la principale méthode de collecte retenue. Il y a eu deux approches différentes dans les régions où le questionnaire a été envoyé par la poste, et une seule dans les régions de listage-livraison. Le choix de l'approche dans les régions d'envoi par la poste a été déterminé en fonction de la propension de la population à s'autorecenser et du taux d'utilisation d'Internet lors du recensement de 2006.

## IV. Approches dans les régions d'envoi par la poste

5. Pour environ 75 % des logements dans les régions d'envoi par la poste, une seule lettre a été envoyée lors d'une première vague. Ce groupe a été identifié comme étant le groupe 1. Les lettres ont toutes été distribuées le 3 mai par la poste canadienne. La lettre invitait les destinataires à remplir le questionnaire en ligne en utilisant le code d'accès sécurisé personnel imprimé sur la lettre, et elle comportait également un numéro de téléphone gratuit pour les répondants qui préféreraient utiliser un questionnaire papier (les appels étaient dirigés vers le Système de demande de questionnaires). Le numéro de téléphone gratuit de l'Assistance téléphonique du recensement était également indiqué au cas où les répondants auraient des questions à poser ou besoin d'une aide. Cette approche, qui n'offrait pas immédiatement la possibilité de répondre à un questionnaire papier, a été utilisée dans les régions où l'autorecensement était probablement plus fréquent. Les 25 % de logements restants dans les régions d'envoi par la poste ont reçu un questionnaire papier, accompagné d'un code d'accès sécurisé personnel pour répondre en ligne et du numéro de l'Assistance téléphonique du recensement. Ce groupe a été identifié comme étant le groupe 2.

6. La deuxième vague a débuté le 10 mai avec l'envoi d'une lettre de rappel à tous ceux qui n'avaient pas répondu lors de la première vague. La lettre, qui avait la même présentation que celle de la première vague, indiquait aux destinataires qu'il n'était pas trop tard pour répondre. Elle comportait une nouvelle fois le code d'accès sécurisé correspondant au logement de sorte qu'il était inutile d'avoir la lettre initiale ou le questionnaire papier pour répondre en ligne. Les deux groupes ont reçu la même lettre pour la deuxième vague. Les lettres ont été imprimées en utilisant un format tout-en-un, où la lettre se replie dans ce qui est aussi l'enveloppe (un seul morceau de papier), ce qui a permis de produire plus de 6 millions de lettres de rappel en l'espace de six jours. Cette façon de procéder permettait aussi d'apparier facilement l'adresse et le code d'accès sécurisé, ce qui était essentiel pour bien vérifier qu'un retour correspondait au bon logement.

7. La troisième vague a été lancée le 18 mai, soit huit jours après le jour du recensement. Pour le groupe 1, un questionnaire papier a été envoyé à tous ceux dont on n'avait pas reçu de réponse ou qui n'avaient pas commandé un questionnaire via le Système de demande de questionnaires. Un nouveau code d'accès leur était fourni pour répondre par Internet. La lettre d'accompagnement rappelait plus explicitement l'obligation légale de remplir le questionnaire de recensement. Là encore, l'adresse et le code d'accès sécurisé ont été appariés pour s'assurer qu'ils étaient associés à un logement précis.

8. Pour le groupe 2 qui avait déjà reçu un questionnaire papier lors de la première vague, un message téléphonique a été adressé aux non-répondants. Ce message, envoyé à la mi-journée pour être laissé sur un répondeur téléphonique, rappelait de remplir le questionnaire et de le retourner soit en ligne soit par la poste. Les numéros de téléphone d'environ 60 % des logements étaient disponibles et provenaient principalement de sources publiques.

9. La quatrième vague, qui a débuté le 1<sup>er</sup> juin, consistait pour les agents recenseurs à contacter les non-répondants par téléphone ou en personne. S'ils n'avaient pas établi un contact personnel lors du suivi initial, un message serait laissé sur le répondeur téléphonique, ou un «avis de passage» à la porte, pour indiquer l'objet du suivi et demander aux occupants du logement d'appeler l'Assistance téléphonique du recensement ou le bureau local de recensement le plus proche pour se faire aider à remplir le questionnaire. Les activités de suivi se sont poursuivies jusqu'à ce que les objectifs en matière de taux de réponse aient été atteints dans toutes les régions, et elles ont pris fin le 5 août.

## V. Traitement dans les régions de listage-livraison

10. Dans les régions de listage-livraison, des questionnaires papier ont été distribués dans tous les logements par les agents recenseurs de Statistique Canada durant la première vague, qui s'est déroulée du 2 au 10 mai. Le questionnaire était accompagné d'un code d'accès sécurisé personnel pour l'application en ligne.

11. Étant donné que, dans les régions de listage-livraison, les ménages n'avaient, par définition, pas d'adresse postale, il n'y avait pas moyen d'envoyer le rappel aux seuls ménages qui n'avaient pas répondu. La deuxième vague a donc consisté à distribuer dans tous les logements des cartes de rappel à l'occasion de la remise des courriers publicitaires. De même, il n'y a pas eu de troisième vague dans ces régions, ce qui fait que le suivi des cas de non-réponse a débuté le 20 mai, soit dix jours après le jour du recensement. Le passage rapide à ce suivi était conforme à l'approche adoptée lors du recensement de 2006 et permettait de faire en sorte que les agents recenseurs utilisés pour la distribution des questionnaires soient pour la plupart encore disponibles pour le suivi.

## VI. Système de demande de questionnaires

12. Le Système de demande de questionnaires est un système automatisé accessible par téléphone qui a été mis en place pour permettre aux ménages qui n'avaient reçu qu'une seule lettre lors des deux premières vagues de commander un questionnaire papier s'ils le préféraient. Après avoir appelé le numéro figurant sur toutes les lettres, les répondants seraient invités à saisir leur code d'accès sécurisé en utilisant un téléphone à touches. Le système enverrait alors à la poste canadienne un message demandant l'envoi au ménage d'un questionnaire papier. Les ménages qui ont fait la demande d'un questionnaire papier par ce biais ont répondu en moyenne dans les douze jours. Les répondants qui ne disposaient pas d'un téléphone à touches étaient dirigés vers l'Assistance téléphonique du recensement pour obtenir une aide.

## VII. Gestion des réponses

13. Une stratégie a été mise en place pour gérer la collecte afin que les taux de réponse choisis comme objectifs soient atteints, et cela de manière uniforme, par région. Cette stratégie, qui devait permettre d'utiliser au mieux les ressources humaines et financières afin d'atteindre les objectifs en matière de réponse, supposait de disposer d'informations en temps réel sur l'avancement de la collecte. Les informations en temps réel étaient fournies par le système de gestion sur le terrain utilisé durant les opérations de collecte. Ce système utilisait aussi un modèle dynamique pour indiquer la fin prévue de la collecte par région en se fondant sur un certain nombre de paramètres – taux d'autoréponse, productivité des agents recenseurs pour le suivi des cas de non-réponse, et nombre d'heures ouvrées par jour, par agent recenseur et par zone. Ces renseignements étaient analysés plusieurs fois par semaine durant la collecte afin de déterminer s'il était nécessaire d'activer les différents paliers de la stratégie.

14. La stratégie, qui comprenait quatre paliers, a été appliquée individuellement à plus de 45 000 unités de collecte dans le pays. Ces unités correspondaient aux délimitations géographiques prévues pour la planification et la gestion des opérations de collecte.

15. Au premier palier, il était prévu d'arrêter le suivi des cas de non-réponse dans toutes les unités de collecte du pays lorsque le taux de réponse observé atteignait 98 %. Il a été décidé qu'avec ce taux, on disposerait d'informations de qualité à diffuser. Cela ne signifiait pas que le taux de réponse serait plafonné à 98 % étant donné que l'on pouvait continuer de recevoir par Internet ou par la poste des questionnaires remplis correspondant à ces zones.

16. Au deuxième palier, il était prévu d'arrêter la collecte avant d'atteindre un taux de réponse de 98 % dans les très petites unités de collecte (juste quelques logements) car cela n'aurait guère d'incidence sur les résultats à diffuser. Au troisième palier, il était prévu d'arrêter la collecte lorsque les taux de réponse obtenus en 2006 seraient atteints, et au quatrième palier d'adopter des mesures permettant d'obtenir le taux de réponse qui se rapprochait le plus possible des 98 %, ou bien des résultats de 2006. À mesure que les taux de réponse choisis comme objectifs étaient atteints dans les unités de collecte ou que la collecte était arrêtée, les ressources étaient réaffectées aux unités voisines dans lesquelles la collecte n'était pas terminée. Les paliers 2, 3 et 4 n'ont été activés que si l'on estimait à mi-parcours de l'opération que la collecte dans une zone donnée ne serait pas achevée à la date finale prévue (2 juillet). Il en serait ainsi dans les cas où il était constaté que le budget prévu pour la collecte serait entièrement dépensé avant qu'elle ne soit achevée. Pour 2011, les troisième et quatrième paliers n'ont pas été activés.

## VIII. Résultats

17. Les diverses stratégies et méthodes de collecte mises en place ont permis d'atteindre les objectifs concernant les taux de réponse qui avaient été fixés pour le recensement de 2011. Le tableau ci-après indique l'ensemble des taux de réponse à l'issue de la collecte aux niveaux national, provincial et territorial, les taux de réponse par Internet et les taux d'autoréponse.

Tableau 1

	Réponse	Internet	Autoréponse
Canada	98,1 %	54,4 %	84,1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	98,2 %	37,6 %	84,9 %
Île-du-Prince-Édouard	98,3 %	36,4 %	85,8 %
Nouvelle-Écosse	98,0 %	42,2 %	85,4 %
Nouveau-Brunswick	97,7 %	48,2 %	85,3 %
Québec	98,2 %	52,3 %	84,9 %
Ontario	98,3 %	57,0 %	84,7 %
Manitoba	97,8 %	47,4 %	83,1 %
Saskatchewan	97,8 %	41,8 %	82,7 %
Alberta	98,0 %	57,7 %	82,1 %
Colombie britannique	97,6 %	60,5 %	83,3 %
Yukon	94,1 %	35,5 %	58,4 %
Territoires du Nord-Ouest	96,6 %	9,1 %	26,2 %
Nunavut	92,7 %	0,0 %	0,4 %

*Note: Ces taux préliminaires proviennent directement des résultats de la collecte, c'est-à-dire avant le traitement et la vérification de la qualité des données. Ils sont calculés en divisant le nombre de logements privés qui ont renvoyé un questionnaire par le nombre de logements privés catalogués comme étant occupés par les agents de terrain. Les taux de réponse subséquents à la collecte seront établis après le traitement et la vérification de la qualité des données. Entre autres améliorations, ces taux de réponses finals comprendront les logements collectifs et les ajustements apportés au nombre de logements privés occupés après une étude par sondage du statut d'occupation des logements.*

18. L'approche par vagues a permis d'obtenir non seulement un taux de réponse élevé par Internet mais aussi un taux d'autoréponse très probablement élevé. L'envoi d'une lettre à une grande partie des ménages à recenser lors des première et deuxième vagues uniquement a poussé les répondants à utiliser massivement Internet comme mode de réponse. Les rappels fréquents ont également eu pour effet semblent-t-il d'inciter les destinataires à répondre alors qu'ils auraient autrement attendu la visite d'un agent recenseur.

19. Après la collecte, l'évaluation qualitative des messages, y compris des lettres et de la publicité payée, a montré que les Canadiens interrogés étaient en général au courant du recensement et avaient compris qu'ils étaient tenu d'y répondre. Il est difficile de savoir si la controverse autour du remplacement du formulaire long par l'Enquête nationale auprès des ménages pour le recensement de 2011 et la couverture médiatique de cette opération ont contribué à mieux informer la population.

20. Lorsqu'on examine la structure des réponses avec l'approche par vagues, on constate une hausse du taux de réponse à peu près au moment où de nouveaux rappels ont été envoyés aux non-répondants (Rodrigue *et al.*, 2012, graphique non inclus). Comme il se peut que les vagues ont pu se chevaucher davantage dans certaines régions (avec moins de jours pour réagir au rappel), il sera difficile de mesurer l'impact réel de chaque vague. On peut en conclure que l'envoi d'une lettre à une partie des ménages a eu l'effet désiré (tableau 2). Le groupe 1 a surtout répondu par Internet (71,6 %). Pour le groupe 2, le taux de réponse par courrier (50,1 %) montre que les répondants utiliseront différents modes de réponse s'ils disposent facilement de plusieurs possibilités.

21. Ces résultats sont aussi logiques en ce sens que le groupe 1 comprenait des régions caractérisées par de bons niveaux d'autoréponse en 2006. D'une manière générale, les résultats ont encore dépassé les attentes, avec un taux de réponse global de 98 %, un taux de réponse par Internet de 40 % et un taux d'autoréponse de 80 %.

Tableau 2

Méthode de collecte	Mode de réponse					Total
	Courrier	Internet	Assistance téléphonique	Suivi des cas de non-réponse	Non-réponse	
Groupe 1 – lettre	16,1 %	71,6 %	0,7 %	9,1 %	2,3 %	100 %
Groupe 2 – questionnaire	50,1 %	25,8 %	0,8 %	20,0 %	3,4 %	100 %

## IX. Système de gestion sur le terrain

22. Lors des opérations de collecte pour le recensement de 2006, on a constaté que la communication à partir et à destination du terrain laissait à désirer. La transmission d'informations se faisait principalement à l'aide de rapports papier et de listes d'attribution de tâches envoyés par télécopieur. De ce fait les informations disponibles n'étaient pas connues en temps voulu, ce qui compliquait la gestion du suivi des cas de non-réponse. Pour y remédier, un système de gestion sur le terrain a été mis au point pour 2011, et utilisé pour gérer les opérations de collecte (Hamel *et al.*, 2008).

23. Le système de gestion sur le terrain est une application en ligne qui sert à attribuer des missions aux agents recenseurs, et qui leur permet d'entrer des informations relatives à leur productivité et à leur rémunération, de recevoir des messages et de gérer l'envoi des questionnaires qui ont été remplis. Les agents recenseurs reçoivent un dédommagement dans le cadre de leur rémunération pour l'utilisation de leurs propres ordinateur et connexion Internet afin d'accéder au système. En 2011, plus de 90 % des agents avaient un

accès direct au système depuis leur domicile. Pour les autres, leurs supérieurs hiérarchiques directs (chefs d'équipe) exécutaient des fonctions dans le système pour leur compte. En outre, les chefs d'équipe disposaient de fonctions pour créer de nouvelles tâches à effectuer et recommander les demandes de rémunération pour approbation, et ils avaient accès à un certain nombre de rapports pour les aider à gérer les opérations. À d'autres niveaux, des gestionnaires disposaient aussi de rapports détaillés et de synthèse sur l'avancement des opérations et l'état des dépenses. Le système n'a posé aucun problème majeur au cours de la collecte et sa mise en service a été un grand succès. Le système de gestion sur le terrain a permis une gestion rapide des informations.

## **X. Enquête nationale auprès des ménages**

24. Le questionnaire long utilisé pour les précédents recensements a été remplacé en 2011 par l'Enquête nationale auprès des ménages. L'enquête, à participation volontaire, portait sur un échantillon de 4,5 millions de logements. Il a été demandé aux ménages vivant dans des logements sélectionnés de participer au recensement et à l'enquête séparément. Une approche par vagues a également été utilisée pour la collecte des données d'enquête. Cette approche reprenait largement la méthode de collecte adoptée pour le recensement et la manière dont les ménages avaient répondu au questionnaire.

25. Les ménages sélectionnés pour participer à l'enquête et qui avaient répondu en ligne au questionnaire de recensement au mois de mai ont reçu le questionnaire d'enquête sur Internet immédiatement après avoir transmis le questionnaire qu'ils avaient rempli pour le recensement. S'ils répondaient dans la foulée au questionnaire d'enquête, les informations concernant les rubriques communes aux deux questionnaires étaient automatiquement importées dans le questionnaire d'enquête et l'application passait à la question logique suivante. Les ménages qui n'ont pas répondu au questionnaire d'enquête sur le moment ont reçu une lettre de rappel au début du mois de juin. Les agents recenseurs ont commencé à effectuer le suivi de l'enquête dès que la collecte des données de recensement était suffisamment avancée dans leur secteur pour qu'elle soit terminée à la fin juillet.

26. Les ménages sélectionnés qui avaient rempli le questionnaire de recensement sur papier en mai ou ceux habitant dans des régions de listage-livraison ont reçu, durant la première semaine de juin, le questionnaire de l'enquête par la poste ou des mains d'un agent recenseur. Dans les régions d'envoi par la poste, une lettre de rappel a ensuite été adressée, à la mi-juin, aux ménages qui n'avaient pas répondu, puis l'agent recenseur a assuré un suivi. Dans les régions de listage-livraison, aucun rappel n'a été envoyé et, à la mi-juin, l'agent recenseur a procédé au suivi des ménages n'ayant pas répondu.

27. Les ménages de certains logements sélectionnés pour participer à l'enquête n'avaient toujours pas renvoyé leur questionnaire de recensement au 1<sup>er</sup> juin. Les agents recenseurs se sont simplement présentés chez eux pour leur faire remplir le questionnaire d'enquête, en même temps que celui du recensement.

## **XI. Réduire le risque de distorsions liées aux non-réponses à l'Enquête nationale auprès des ménages**

28. Le suivi des cas de non-réponse à l'enquête s'est poursuivi jusqu'au 19 août. Le 14 juillet, un échantillon de quelque 450 000 ménages sur le 1,3 million de non-répondants qui subsistaient a été sélectionné pour un suivi plus poussé (Rodrigue *et al.*, 2012). Il s'agissait d'orienter les opérations de collecte afin d'obtenir un taux de réponse adéquat dans chaque région, mais aussi de mieux cibler les non-répondants qui subsistaient dans des régions présentant des concentrations de sous-groupes spécifiques de population qui

risquaient davantage d'être sous-représentés dans l'enquête. Les opérations de collecte des données d'enquête ont été réalisées d'une manière analogue à celles exposées pour le recensement (Rodrigue *et al.*, 2012).

29. Ces méthodes ont permis de mener à bien la collecte des données d'enquête et d'obtenir un taux de réponse national de 69,3 % – avec des taux de réponse satisfaisants dans tous les grands centres de population.

## **XII. Enseignements tirés**

30. Les approches utilisées pour accroître le taux de réponse par Internet dans le cadre du recensement canadien ont été efficaces. Un certain nombre d'enseignements importants qui doivent encore être tirés se traduiront par des améliorations pour les futurs recensements. Il a fallu un peu plus de temps que prévu pour établir les rappels et les faire parvenir dans diverses parties du pays, ce qui signifie que l'on n'avait pas tiré pleinement parti de l'effet d'une vague avant de lancer la suivante. Statistique Canada étudiera les moyens d'appliquer cette approche de manière plus rigoureuse à l'avenir, en recherchant les moyens de mettre beaucoup moins de temps pour établir et envoyer les rappels correspondant à chaque vague.

31. L'utilisation de cette approche exige aussi de disposer d'un fichier d'adresses de très grande qualité. Nous avons eu un petit nombre d'adresses en double pour certains logements qui ne correspondaient pas en fait à des structures collectives. Dans ces cas, les répondants complétaient généralement l'un des questionnaires et ne tenaient pas compte de l'autre, ce qui signifie qu'ils continuaient à recevoir des rappels pour le questionnaire qu'ils n'avaient pas rempli. Ces problèmes n'ont pas été réglés jusqu'à la quatrième vague, lorsqu'un agent recenseur a pu vérifier qu'il n'existait pas en fait de deuxième logement. Les procédures seront modifiées afin d'améliorer la qualité du fichier d'adresses et de mieux résoudre ce type de situations durant la collecte.

32. Après le recensement, l'évaluation du matériel de communication a montré que de nombreux Canadiens ne se servaient pas beaucoup des services postaux traditionnels, et de ce fait l'approche par vagues telle que mise en œuvre en 2011 ne leur était pas d'une grande utilité. Ces Canadiens gèrent la plupart de leurs obligations financières en ligne, et n'ont pas besoin de relever souvent leur boîte à lettres. Bien que l'on ne connaisse pas l'effectif de ce groupe de population, il est probable que son nombre ne pourra qu'augmenter à l'avenir. Statistique Canada étudiera différents moyens d'adresser à l'avenir des invitations à participer de différentes façons au recensement, par exemple en invitant les répondants à se préenregistrer pour remplir le questionnaire en ligne, ou peut-être en utilisant le service de poste électronique proposé par la Société canadienne des postes pour contacter certains ménages. Grâce à ce service, les Canadiens peuvent s'inscrire pour obtenir une adresse électronique auprès de la poste canadienne, et se faire envoyer leurs factures et tout autre courrier analogue par le biais de cette adresse.

33. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la qualité des données recueillies à la faveur de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages. Des études visant à en évaluer la qualité sont en cours et les premiers résultats devraient être disponibles début 2013.

## **XIII. Bibliographie**

Dillman D. A., «Mail and Internet Surveys: The tailored Design Method, second edition», Wiley 2007.



Rodrigue J.-F., Mathieu P., Morin J.-P., Taylor J., «La méthodologie de collecte du Recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 au Canada», communication présentée lors des Journées de méthodologie statistique, Paris, France, 24-26 janvier 2012.

Côté A.-M., Laroche D., Wang Q., «Identification des unités de collecte qui ont reçu la lettre destinée à promouvoir la réponse par Internet au recensement de 2011», 2011.

Hamel M., Hamilton G., Gilmour G., «Changements dans la gestion de la collecte des données pour le Recensement de la population du Canada de 2011», Symposiums internationaux de Statistique Canada: recueil, 2008.

---